



RAPPORT ANNUEL

2010-2011

Présenté par le conseil d'administration

à l'assemblée générale annuelle du

11 novembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES DIVERS COMITÉS ET LES DÉLÉGUÉS	5
A) <i>Le conseil d'administration</i>	5
B) <i>Les divers comités et les délégués</i>	5
<i>Comité consultatif permanent</i>	5
<i>Formation des cadres</i>	6
<i>Comité colloque 2011</i>	6
<i>Confédération nationale des cadres</i>	6
<i>Comité de gestion du régime d'assurance collective et de congés de maternité</i>	6
<i>Comité de gestion du régime de retraite</i>	6
<i>Coalition pour la promotion des services de garde</i>	6
<i>Délégués régionaux</i>	6
2. RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION.....	7
A) <i>Colloque 2011.....</i>	7
B) <i>Changement de structure juridique</i>	8
C) <i>Table de discussion</i>	8
D) <i>Réinstauration des déjeuners-causeries</i>	11
E) <i>Soutien aux membres</i>	11
F) <i>Protection juridique</i>	12
G) <i>Participation et membership</i>	12
H) <i>Suite de la tournée provinciale – Abitibi-Témiscamingue.....</i>	13
I) <i>Site web</i>	13

Mot du Directeur général



Chers membres,

Voilà déjà un deuxième mandat qui se termine pour moi. Une année que je me dois d'aborder sous deux différentes facettes.

Tout d'abord, ce fut une autre année remplie de rencontres et d'activités qui furent appréciées, tant par les organisateurs que par les participants. Nous n'avons qu'à penser au colloque qui s'est déroulé en avril dernier, au court séjour de Mme Ginette Masson, Présidente, et moi-même, en Abitibi-Témiscamingue, aux rencontres dans le cadre des déjeuners-causeries à Montréal et Québec ou encore, aux diverses conversations que j'ai eues, toute l'année durant, avec certains et certaines d'entre vous.

Bref, en ce qui a trait au membership, à votre participation et aux diverses activités, je dresse un constat plus que positif de l'année 2010-2011. Tel que vous le remarquerez par vous-même lors de la présentation des états financiers, l'Association s'est également dotée, cette année, d'un levier financier important dans le cadre des discussions à intervenir avec le Ministère.

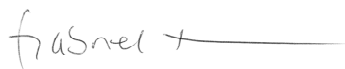
Une autre facette de cette dernière année m'oblige toutefois à être honnête avec vous et à souligner que je ne peux être satisfait de l'avancement des travaux reliés à la table de discussions. Voilà maintenant plus de 18 mois que le Guide administratif est arrivé à échéance et nous peinons à être écoutés et entendus.

L'attitude des représentants de vos employeurs et l'indifférence du Ministère à notre égard au cours de la dernière année n'ont certes pas aidé à faire avancer les différents dossiers. Loin d'abandonner, vos représentants ont consolidé leur argumentaire et en ont profité pour valider ceux-ci par le biais d'études actuarielles et d'analyses comparatives.

Devant cette inaction de la part de nos principaux interlocuteurs, nous n'avons eu d'autre choix que d'expliquer fermement notre point de vue à la Ministre de la Famille, Mme Yolande James. Quelles sont les intentions du Ministère vis-à-vis les cadres? Désire-t-il continuer à développer le réseau et à créer de nouvelles places? Si oui, comment croit-il pouvoir y arriver sans l'appui des gestionnaires, principaux maîtres d'œuvre?

Nous souhaitons grandement avoir des réponses à ces questions dans les prochaines semaines et espérons que ces réponses se manifesteront dans le déroulement des discussions à venir. À défaut, sachez que nous serons prêts et nous ne laisserons l'indifférence perdurer éternellement.

Nonobstant ce qui précède et malgré la dernière année difficile sur le plan des discussions, nous demeurons optimistes que notre discours ait été entendu par Mme James et que les divers dossiers puissent évoluer de façon positive.



M^e Gabriel Duchesne
Directeur général

Mot de la Présidente



Chères collègues,

Une autre année se termine pour l'Association. Une année au cours de laquelle, une fois de plus, le conseil d'administration n'a ménagé aucun effort pour vous représenter auprès des différentes instances.

Plusieurs d'entre vous m'interpellent et me questionnent sur l'évolution des différents dossiers touchant le personnel d'encadrement. Plusieurs me demandent ma perception face aux discussions et à la longueur de celles-ci.

Loin de me décourager, à l'aube de cette nouvelle année, je suis encore plus enthousiaste et motivée que par le passé. Pourquoi ?

Tout d'abord, en raison de la rencontre positive que le directeur général de l'Association et moi-même avons eue avec la Ministre de la Famille, Mme Yolande James, en octobre dernier.

Ensuite, parce que je sais et je sens que nous sommes tout près du but. Les études commandées le démontrent et notre discours est finalement entendu par le Ministère.

De plus, la récente rencontre tenue avec M. Louis Senécal, directeur de l'AQCEPE, a permis d'établir une relation et une communication rapide, basée sur la franchise et le professionnalisme. Une fois de plus, notre position à titre d'association représentant les cadres du réseau a bien été écoutée et reçue par M. Senécal.

Finalement, parce que vous êtes de plus en plus nombreux à nous appuyer et que votre support nourrit ma détermination à mener à terme les différents dossiers que nous revendiquons depuis plusieurs années. Pour toutes ces raisons, je ne peux qu'être positive face à l'avenir.

En terminant, je désire souligner le travail colossal qui est fait par toute l'équipe de l'Association du personnel cadre. C'est ensemble que nous parviendrons à obtenir toute la reconnaissance de notre profession.

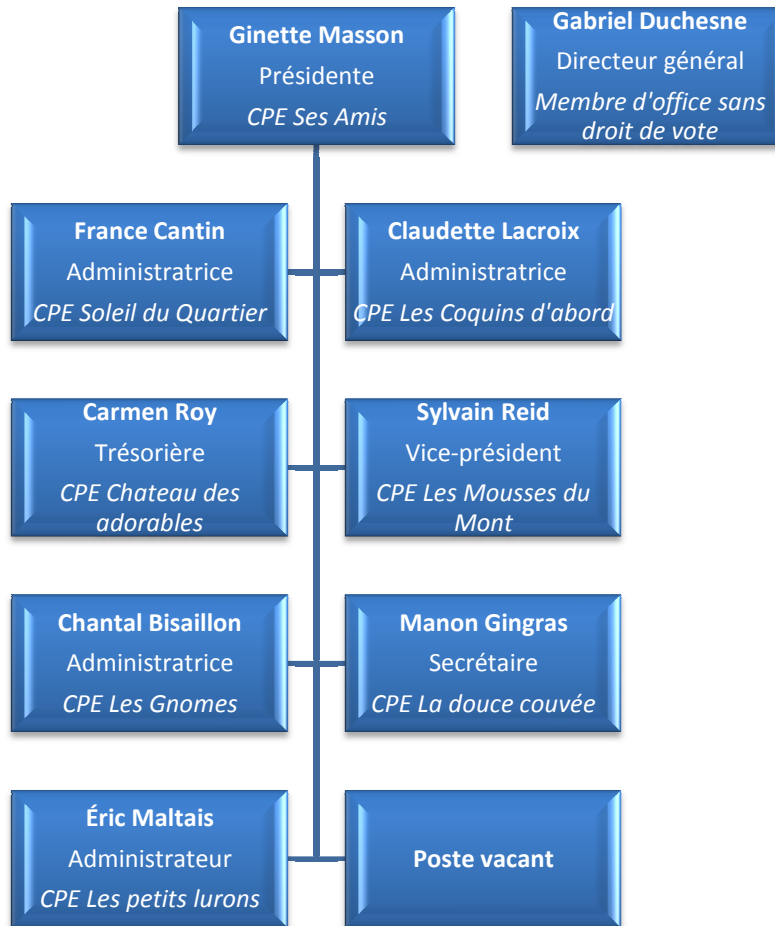
Bonne assemblée,

A handwritten signature in black ink that reads "Ginette Masson". The signature is written in a cursive, flowing style.

Ginette Masson, MBA
Présidente

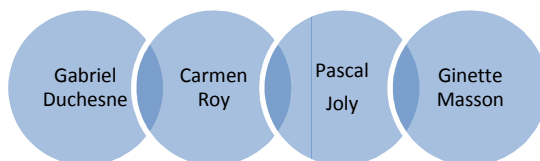
1. Le conseil d'administration, les divers comités et les délégués

A) Le conseil d'administration, au 1^{er} novembre 2011

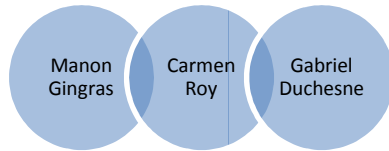


B) Les divers comités et les délégués

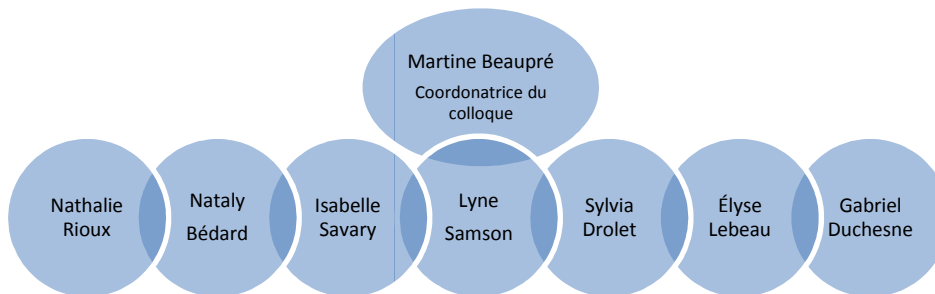
Comité consultatif permanent (APCCPEQ – Ministère – AQCPE)



Formation des cadres



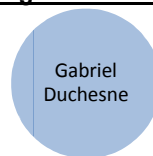
Comité Colloque 2011



Confédération nationale des cadres du Québec (CNCQ)



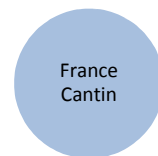
Comité de gestion du régime d'assurance collective et de congrés de maternité



Comité de gestion du régime de retraite



Coalition pour la promotion des services de garde



Délégués régionaux

Bas Saint-Laurent et Îles-de-la-Madeleine	<ul style="list-style-type: none">• Colombe Harvey• L'enfant joue
Montréal	<ul style="list-style-type: none">• Lise Caron• Familgarde de Lasalle
Estrie	<ul style="list-style-type: none">• Any Sanders• CPE La pleine lune
Outaouais	<ul style="list-style-type: none">• Éric Maltais• CPE Petits Lurons

2. Rapport détaillé des activités de l'Association

A) Colloque 2011

On ne peut débiter cette revue des activités de l'Association sans d'abord et avant tout parler du colloque! Nous pouvons affirmer sans nous tromper que l'évènement fut **un franc succès**.

Un succès au niveau de la **participation** : Tout près de 200 gestionnaires ont assisté aux diverses activités réparties sur 2 jours!



Un succès au niveau des **conférences et ateliers** : Nous n'avons qu'à nous remémorer la dynamique conférence de M. David Bernard et l'émotif discours de M. Pierre Lavoie.



Un succès auprès de nos **exposants et commanditaires**, qui nous ont manifesté leur joie de participer à notre colloque et la qualité de l'organisation de celui-ci.



En terminant, un succès pour l'**emplacement**, la qualité de la **nourriture** offerte et pour l'ensemble de l'**organisation**.



Une fois de plus, le conseil d'administration tient à remercier tous les participants à notre évènement et tient à féliciter chaleureusement les organisateurs du colloque, pour le travail hors pair effectué! C'est donc un rendez-vous en 2013, à Montréal ou dans les environs!

B) *Changement de la structure juridique*

Tel que mentionné à la dernière Assemblée générale, l'Association a mis en œuvre ses ressources et ses énergies afin de modifier sa structure juridique.

Au quotidien, les membres ne pourront voir la différence, puisqu'il s'agit principalement de changements administratifs. Le nouvel organisme a donc été créé en juillet dernier, un conseil d'administration provisoire a été formé et un contrat de transfert d'actifs a été signé.

Sous réserve du résultat de la résolution formelle qui sera ci-après votée, l'organisme actuel (Partie III de la *Loi sur les compagnies*) sera sous peu dissous et les actifs seront transférés dans le nouvel organisme.

C) *Table de discussions*

Nous savions d'ores et déjà que les discussions seraient longues avec nos principaux interlocuteurs. Nous ne nous doutions toutefois pas qu'il y aurait une telle attitude de leur part.

Ci-après, voici un résumé chronologique des principaux échanges tenus dans le cadre de la table de discussions et des relations avec le Ministère :

- 25 novembre 2010
 - Rencontre entre le Ministère et l'instance patronale de l'AQCPE;
- 30 janvier 2011
 - Remise d'un plan de travail par l'Association du personnel cadre

- 28 mars 2011
 - Rencontre sur les dossiers d'Assurance collective et du Régime de retraite;
 - *N.B. Absence des représentants de l'instance patronale*
 - Présentation par l'Association du personnel cadre de ses positions quant aux deux (2) dossiers;
 - Les parties conviennent de se rencontrer début mai.
- Avril – Mai – Juin
 - Correspondances diverses faites par l'Association du personnel cadre au Ministère afin poursuivre les discussions;
 - Réponse du Ministère stipulant que les dossiers avaient déjà été discutés.
- 6 juillet 2011
 - Lettre au Sous-ministre adjoint et à l'AQCPE afin de collaborer au *Chantier stratégique sur le financement* et d'obtenir que des représentants siègent sur ledit *Chantier stratégique*.
- 14 juillet 2011
 - Lettre à la Ministre Yolande James sollicitant son intervention afin d'obtenir une position claire sur les dossiers traités lors de la rencontre du 28 mars 2011.
- 17 août 2011
 - Réponse du Sous-ministre adjoint stipulant qu'aucune place n'était initialement prévue pour l'Association du personnel cadre au *Chantier stratégique sur le financement* et qu'en conséquence, l'Association était invitée à soumettre ses commentaires par d'autres biais qu'en siégeant sur le comité.
- 19 août 2011
 - Réponse du Ministère sur le dossier d'Assurance collective et du Régime de retraite : Pour le Ministère, le *statu quo* est satisfaisant.
- 2 septembre 2011
 - Lettre à Mme James afin de solliciter une rencontre.
- 13 septembre 2011
 - Accusé-réception de notre lettre du 2 septembre, stipulant que le Ministère procéderait « *dans les meilleurs délais à l'analyse de notre correspondance* ».
- Fin septembre
 - Conversation téléphonique avec l'attaché politique de Mme James afin d'obtenir une rencontre le plus rapidement possible.
- 20 octobre 2011
 - Rencontre avec Mme Yolande James, à Québec.

Pour l'Association, l'attitude du Ministère à notre endroit représentait clairement un recul face aux relations qui ont dans le passé existé. L'Association ne désire pas uniquement être consultée dans les dossiers touchant les conditions de travail des cadres, mais dans tout changement majeur touchant le réseau et ce, à titre d'expert. Les gestionnaires sont ceux qui gèrent au quotidien les centres de la petite enfance et les bureaux coordonnateurs et sont les plus aptes à évaluer les solutions mises en place pour palier aux diverses problématiques.

Voici donc le résumé des activités effectuées au cours des derniers mois dans les principaux dossiers :

Régime de retraite

- Présentation au Ministère de notre position et de la situation inéquitable entre les différents cotisants actuels au régime.
- Analyse d'un transfert dans un régime autre que celui présentement offert aux cadres.
- Évaluation des démarches à effectuer et de la viabilité d'un tel processus.
- Évaluation et discussions avec une firme actuarielle sur les possibilités et les coûts reliés à une solution interne au régime actuel.

Assurance collective

- Présentation au Ministère de notre position et de la situation inéquitable entre les différents assurés admissibles au régime d'assurance.
- Octroi d'un mandat à la firme actuarielle Trinome Conseil afin de d'évaluer le coût qu'engendrerait un déplafonnement du régime.
- Rencontre et explications à la Ministre Yolande James de la situation que subissent les cadres et du résultat de l'étude actuarielle effectuée.

Échelle salariale des directrices adjointes

- Une étude comparative a été commandée afin d'analyser les tâches et les salaires des directeurs adjoints du réseau de la santé, de l'éducation et de la fonction publique.
- Mise en perspective des différents postes et des tâches y étant reliées.

Contrat de travail et évaluation du rendement

- Analyse en profondeur de chacune des clauses du contrat de travail.
- Révision, modification et adaptation de certaines clauses du contrat.
- Lecture et analyse de l'Annexe 8 du Guide administratif (modèle d'évaluation suggéré par l'AQCPÉ).
- Mise en comparatif des deux modèles et extraction des points communs.

D) Réinstauration des déjeuners-causeries

Tel que promis l'an dernier, nous avons réinstauré, en octobre dernier, les formules « déjeuners-causeries ». Deux objectifs étaient principalement visés :

- a) Offrir aux gestionnaires des formations pertinentes, les aidant dans leur pratique quotidienne et leur permettant de mettre en œuvre, dans leur milieu de travail, des concepts simples et efficaces;
- b) Vous permettre de rencontrer vos collègues, de développer votre réseau, de sortir quelques heures de votre bureau et bien sur, de venir nous rencontrer et déguster un excellent petit-déjeuner!!

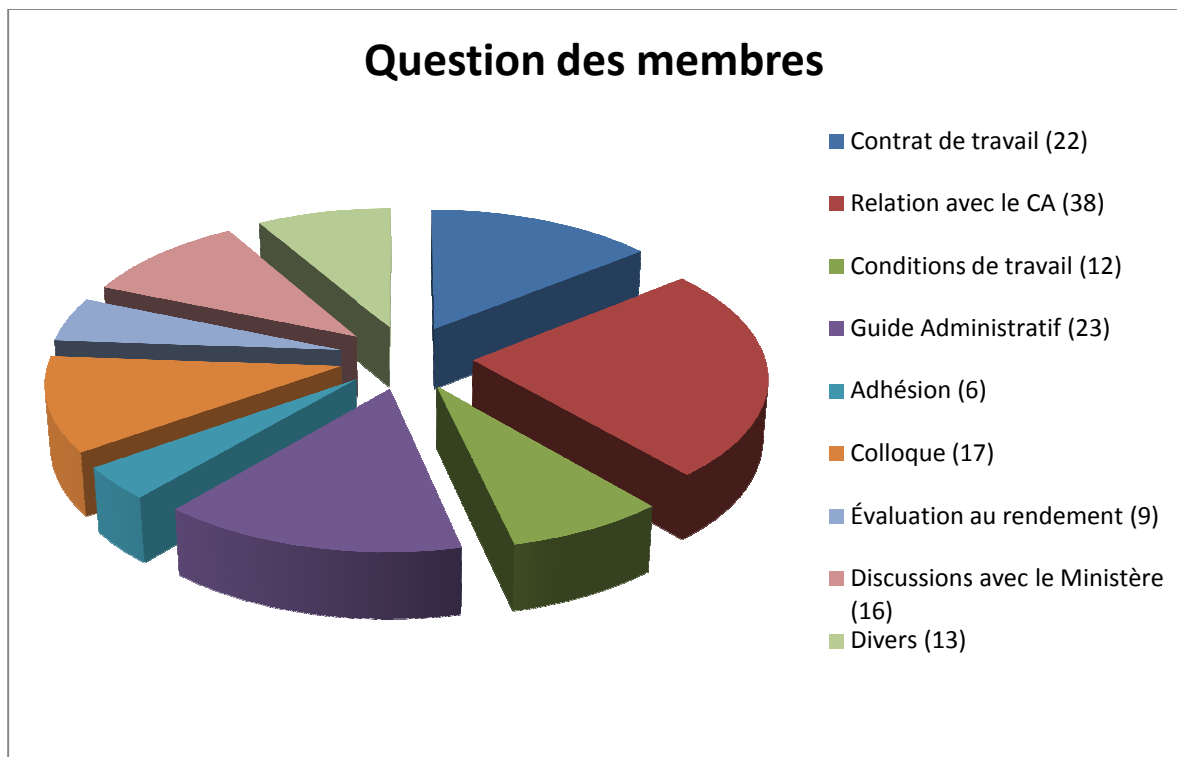
Trois déjeuners-causeries se sont donc déroulés à Montréal et Québec, sous le thème *Le rôle conseil réflexif*. La formation, offerte par CASIOPE, a grandement été appréciée par les participants qui, par le biais d'une formule participative, se sont retrouvés à collaborer activement au contenu offert.

Surveillez les prochaines annonces, car d'autres déjeuners-causeries seront offerts en 2011-2012.

E) Soutien aux membres

Vous avez été plus de 150 à communiquer avec notre directeur général au cours de l'année 2010-2011. Les questions posées ont principalement porté sur les relations avec le conseil d'administration, l'application du Guide administratif et sur le contrat de travail.

Une fois de plus, n'hésitez pas à communiquer avec nous, afin d'éclaircir certains questionnements que vous pouvez avoir et ainsi, peut-être, éviter des situations conflictuelles.



F) *Protection juridique offerte aux membres*

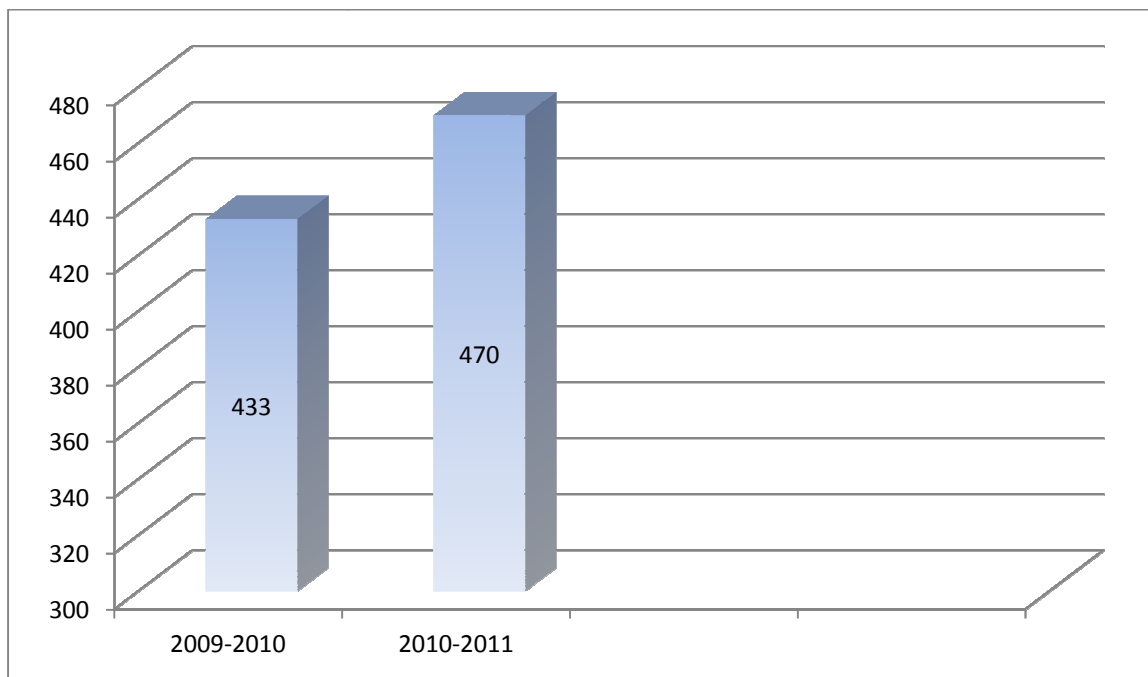
Après une première année complète avec les services de l'APER assurant la protection juridique, nous pouvons affirmer que cette décision rapporte déjà des fruits. Les avantages pour les membres sont indéniables :

- 50 % plus de services;
- Taux horaire avantageux;
- Accès à des avocats spécialisés dans la défense de cadres;
- Service rapide, efficace et professionnel.

Malheureusement, lors de la dernière année, 8 de vos collègues ont dû être référés à la protection juridique. De ce nombre, 6 dossiers ont déjà fait l'objet d'ententes hors cour entre les parties.

G) *Participation et membership*

Pour une deuxième année consécutive, nous sommes fiers de vous annoncer que le nombre d'adhérents à l'Association a augmenté de façon considérable! Nous avons terminé l'année 2009-2010 avec 433 membres. À la clôture des livres de cette année, vous étiez 470 réunis pour nous appuyer et nous permettre de vous représenter, soit une **augmentation de 9 %** en comparaison avec l'an dernier !



H) *Tournée provinciale – Abitibi-Témiscamingue*

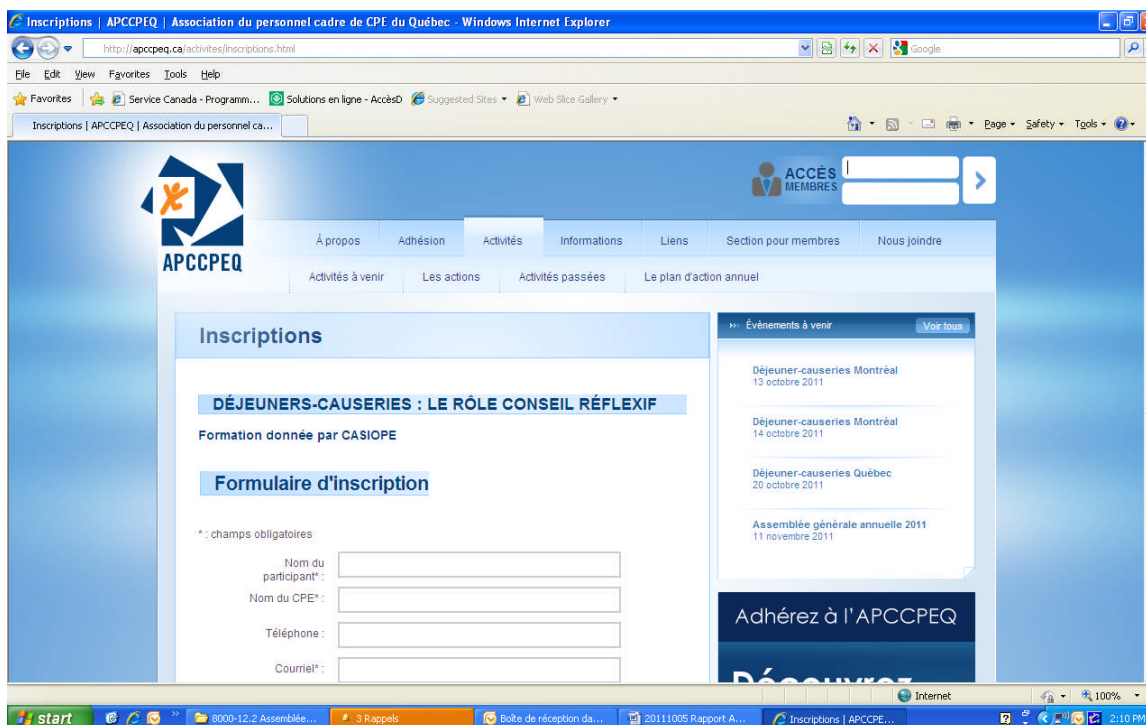
En avril dernier, Mme Ginette Masson et M. Gabriel Duchesne, respectivement Présidente et Directeur général de l'Association, se sont rendus en Abitibi-Témiscamingue afin d'y rencontrer les gestionnaires, leur faire connaître l'Association et répondre aux diverses questions.

Profitant de la table de directrices prévue cette journée, ce fut pour les représentants de l'Association une chance unique de rencontrer la quasi-totalité des directions générales de cette région. L'importance de l'adhésion à l'Association semble avoir trouvé écho, puisque les membres ont triplé suite à notre visite.

I) *Site Internet*

Source essentielle pour connaître nos activités et les dernières actions entreprises par l'Association, notre site Internet est en constant développement. Cette année, nous avons tenté de vous rendre la tâche encore plus facile en ce qui a trait au renouvellement de votre adhésion et aux inscriptions à nos diverses activités.

Tel que plus amplement détaillé dans le plan d'action pour l'année à venir, vous verrez que nous vous offrirons sous peu une tribune, qui vous permettra de commenter les divers communiqués et de partager vos idées avec vos pairs.



The screenshot shows a web browser window displaying the APCCPEQ website. The page title is "Inscriptions | APCCPEQ | Association du personnel cadre de CPE du Québec". The main content area features a navigation menu with "Activités" selected. Below the menu, there is a section titled "Inscriptions" with a sub-section "DÉJEUNERS-CAUSERIES : LE RÔLE CONSEIL RÉFLEXIF". This section includes the text "Formation donnée par CASIOPE" and a "Formulaire d'inscription" with fields for "Nom du participant*", "Nom du CPE*", "Téléphone", and "Courriel*". To the right, there is a sidebar titled "Événements à venir" listing several events with dates. At the bottom of the page, there is a banner that says "Adhérez à l'APCCPEQ". The browser's address bar shows the URL "http://apccpeq.ca/activites/inscriptions.html".